

Garde de pédopsychiatrie

Vers un service d'urgence institutionnel ?

La garde de pédopsychiatrie est une garde de spécialité organisée par le Groupement vaudois des psychiatres et psychothérapeutes pour enfants et adolescents (GVPPEA), pour laquelle une convention spécifique entre le GVPPEA/SVM et le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) a été signée en juin 2020.

Faisant suite aux échanges avec les différents partenaires, elle est conçue en tenant compte des besoins non couverts par les gardes des institutions pédopsychiatriques : les patient-es non déplaçables de moins de 16 ans ne pouvant être vu-es à domicile, entre 60 et 70 appels par an restaient sans réponse médicale concrète. Au vu du nombre restreint de gardien-nes, notre garde n'est pas sectorisée, mais cantonale. Elle est organisée depuis janvier 2019 sous forme d'un piquet téléphonique sur appel de la Centrale téléphonique des médecins de garde (CTMG), avec possibilité de déplacement à domicile, de 20h à 6h, 365 jours/an, pour les patient-es de moins de 18 ans non déplaçables sans recours à un médecin.

Notre garde fonctionne bien. Elle répond aux besoins aigus des familles et des foyers et permet d'éviter des hospitalisations. Actuellement et de manière persistante, on observe une difficulté de plus en plus préoccupante à hospitaliser nos jeunes patient-es et à les adresser aux centres de jour. Un service d'urgence institutionnel pour le canton est aussi une pièce manquante à ce dispositif. Nous sommes ouvert-es à en discuter avec les différents partenaires du dispositif urgence-crise et nous espérons que ces futurs échanges permettront d'aboutir à des solutions constructives et innovantes.

Dr Marc-Antoine Antille

Dr Benoit Dutray

Dr Pierre Fumeaux

Dre Céline Langenberger

Dr Flavio Ungarelli

Comité et Commission de la garde du GVPPEA